



Association Pemphigus/Pemphigoïdes France
 Résidence le Val Vert A3
 3 rue Jacques Durand
 77210 AVON
 Téléphone 01 60 72 18 73
 Ou 06 24 24 81 01

**« Nouvelles de l'Association » n° 10
 Octobre 2012**

Prochaine rencontre de l'APPF

Samedi 17 novembre 2012
à l'hôpital Broussais, 96 bis rue Didot, Paris 14°

*Metro station « Plaisance » ou Tramway station « Didot » ou Bus 58 station « Hôpital Broussais ».
 Rendez vous dans les nouveaux locaux de l'Alliance des Maladies Rares, première voie à droite après le bâtiment de l'entrée.*

9h30 - Accueil

10h à 12h Conférence du **Professeur Bedane, dermatologue au CHU de Limoges**
 « *Actualité dans le diagnostic et la prise en charge des Pemphigus et des Pemphigoïdes* »

12h15 – Buffet repas pris en commun

Inscrivez- vous pour que nous puissions prévoir les quantités pour le buffet et dites-nous si vous mangez sans sel ou avec sel. Voir bulletin d'inscription joint. Si vous souhaitez apporter quelque chose pour ce buffet prenez contact avec Yolande Fontaine par téléphone au 02 35 78 25 93 ou par mail : yolandefontaine@aol.com

14h à 16H30

- En vue de leur prise en compte par le ministère de la santé et la caisse nationale d'assurance maladie, nous vous proposons de partager **vos difficultés sur** :
 - Le **remboursement des frais de transport** vers les hôpitaux
 - Le **remboursement des médicaments spécifique** pour nos maladies bulleuses auto-immunes (Immurel, Cellcept, Dermoval...)
 - La **prise en charge à 100%** (ALD) de votre pathologie.
- Qu'est ce que **l'éducation thérapeutique** pour nos maladies bulleuses auto-immunes ?
 Yolande Fontaine, secrétaire de l'APPF participe au programme de l'éducation thérapeutique au CHU de Rouen, elle nous parlera de l'intérêt de participer à ce projet.

La **Lettre n° 16 de l'APPF** vous sera remise lors de cette prochaine rencontre.

En cas de difficultés financières pour le déplacement vers cette rencontre, prenez contact avec Josée de Félice (01 60 72 18 73) ou Isabelle Gentile (06 24 24 81 01). L'association peut vous aider

Les événements importants dans la vie de l'APPF

depuis février 2012 (date de réalisation des Nouvelles N°9)

Attention !

Menace sur le remboursement de certains médicaments prescrits pour nos maladies bulleuses auto-immunes !

A la suite du scandale du Médiateur, une nouvelle loi a été votée le 29 décembre 2011. **Le Ministre de la santé de l'époque souhaitait que, par mesure de précaution, tous les médicaments n'ayant pas l'Autorisation de Mise sur le Marché (on dit « hors AMM ») ne soient plus remboursés par la sécurité sociale.**

Malheureusement, il n'avait pas pensé aux maladies rares ! Les médicaments qui leur sont prescrits et qui sont vitaux pour ces malades n'ont, très souvent, **pas l'AMM pour les maladies rares. Pourquoi ?**

L'AMM est donnée par l'Etat. Il l'attribue à la demande d'un laboratoire pharmaceutique **pour un médicament spécifique et pour une maladie particulière** pour laquelle ce médicament a donné lieu à des recherches et a des tests. Ces tests doivent garantir l'efficacité du médicament par rapport à d'autres déjà existants et évaluer ses risques pour la santé du malade. Ces **recherches sont longues et coûteuses** mais, après avoir eu l'AMM, le remboursement par la Sécurité sociale sera possible et la vente du médicament à de nombreux malades va permettre au laboratoire de rentrer dans ses frais et de faire des bénéfices... N'oublions pas que derrière un laboratoire pharmaceutique, il y a une entreprise industrielle !!

Donc, le plus souvent, **les médicaments qui nous sont prescrits à nous, Maladies Bulleuses Auto-immunes, sont des médicaments qui ont bien une AMM ... mais pour une autre maladie que les nôtres ! En effet, cela n'intéresse pas les laboratoires pharmaceutiques de demandée l'AMM pour une maladie rare : cela coûterait cher au laboratoire de faire les recherches exigées et il n'y aurait pas assez de malades pour que ce soit financièrement rentable.**

Dès février 2012, **quelques Caisses Primaires d'Assurances Maladies (CPAM) avaient déjà commencé à nous refuser le remboursement de certains de nos médicaments spécifiques.**

Si vous cela vous est arrivé, faites-le nous savoir rapidement* car des interventions de l'association auprès d'élus de l'Assemblée Nationale et du Sénat, du Ministère de la santé, de la Caisse nationale de sécurité sociale, des CPAM concernées... ont permis, jusqu'à maintenant, de lever provisoirement et par dérogation ces refus.

A la suite de la réalisation par nos deux Centres de référence de **7 Protocoles Nationaux de Diagnostic et de Soins (PNDS) concernant les outils de diagnostic de nos maladies bulleuses auto-immunes et les médicaments utilisés pour leurs traitements**, la Haute Autorité de Santé (HAS) qui a publiés ces PNDS en 2010, a demandé l'autorisation

pour que ces médicaments, prescrits en l'absence d'autres possibilités, **soient remboursés par la sécurité sociale**. L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) a refusé en novembre 2011, au motif qu'il n'y avait pas de recherches scientifiquement valables sur un assez grand nombre de patients ! Seul, le Cellcept pour les Pemphigus a trouvé grâce à leurs yeux.

Comment sortir de cette impasse ?

Un décret d'application de la loi indiquée en début de cet article et datant de mai 2012 **apporte un espoir** car il prend en compte, enfin, les caractéristiques des maladies rares, les PNDS et les Centres de référence.

D'après ce décret, pour être remboursable, un médicament hors AMM doit faire l'objet d'une Recommandation Temporaire d'Utilisation (RTU) délivrée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (organisme qui remplace l'AFSSAPS) et **valable 3 ans** (temps pendant lequel le laboratoire propriétaire devrait demander et obtenir l'AMM).

La nouveauté est que, **pour obtenir cette précieuse RTU** pour un médicament, **il n'est plus nécessaire de démontrer** à l'aide d'études scientifiques à gros effectif, l'importance du bénéfice par rapport aux risques pour le malade (chose souvent impossible pour une maladie rare ayant, par définition, peu de malades). **Le texte dit que les données disponibles (dont celles contenues dans les PNDS) doivent permettre de présumer que le bénéfice attendu pour le malade est supérieur au risque.**

A la demande de l'APPF, les responsables de nos 2 Centres de référence, Catherine Prost de l'hôpital Avicenne à Bobigny (en région parisienne) et Pascal Joly de l'hôpital Charles Nicolle à Rouen, ont déposé 11 demandes de RTU pour nos MBAI à l'ANSM en juillet 2012. Depuis, on attend...

Mais en attendant ces RTU, une copie des demandes a été adressée au Ministre de la santé et au Directeur de la Caisse nationale de sécurité sociale en espérant (et en surveillant !) que les remboursements se poursuivent, bénéficiant d'une « tolérance », certes illégale mais combien indispensable et vitale pour les malades que nous sommes.

*Si vous avez eu ou avez encore des **refus de remboursement**, faite nous parvenir par courrier ou par mail, le coupon ci-dessous à

Josée de Felice - APPF
Résidence le Val Vert A3
3 rue J. Durand
77210 Avon

Cela aidera à se battre collectivement et plus efficacement Merci

Pour connaître la liste des 11 médicaments concernés par ces demandes de RTU contactez nous.

Refus remboursement de médicament pour votre maladie bulleuse auto-immune

*Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

Refus de remboursement **pour quel(s) médicament(s)** pour **votre maladie bulleuse auto-immune** ?

Pour quelle maladie bulleuse auto-immune ?

Qui l'a ou les a prescrits (médecin traitant, dermatologue de ville, CHU, hôpital de..., centre de référence...) ?

Refusé(s) par la CPAM de :

Par écrit ? Par téléphone ? Par le biais du médecin traitant ? Autre ?

Date du refus :

Cause officielle du refus :

Avez-vous fait « appel » de cette décision ?

Avez-vous ou non obtenu finalement le remboursement par la Sécurité sociale ? Par le Fonds local d'action sociale ? De la totalité ? Pour une période limitée ? Autre ?

Autres remarques :

Indiquez nous aussi si **vous avez eu un refus de remboursement de frais de transports liés à votre maladie bulleuse auto-immune:**

Pour aller où ? Distance ? Pour quelle raison ?

Date, contenu et forme du refus ?

Cause officielle du refus ? Prononcée par qui ?

Autres remarques ?

Education Thérapeutique

Yolande Fontaine est Secrétaire de l'association et référent APPF pour les régions Basse et Haute Normandie. Yolande participe au projet « Education Thérapeutique » mis en place par le professeur Joly et le Dc Duvert au CHU de Rouen. Elle participe à de nombreuses rencontres avec le docteur Duvert, l'infirmière du CHU... ainsi qu'au tournage d'un film. Le but de ces rencontres est de mettre en place des fiches afin que le patient connaisse bien sa maladie et sache comment se soigner dans les meilleures conditions. Le professeur Joly et le docteur Duvert, viendront nous présenter leur travail lors de notre rencontre de mars 2013.

Référents en régions

Yolande, est donc la personne « référent » pour les régions **Basse et Haute Normandie**. A ce titre, elle tient une permanence au CHU de Rouen à **l'espace des usagers** tous les **premiers mercredi de chaque mois de 14H à 17H**.

Vous pouvez la contacter par courrier : Yolande Fontaine, 111 rue Debussy 76410 Cléon, par mail : yolandefontaine@aol.com ou par téléphone au **02 35 78 25 93**.

Enquêtes pour une meilleure prise en charge

Le **docteur Duvert, médecin référent au centre de référence des maladies bulleuses auto-immunes de Rouen, propose** aux membres de l'APPF ayant une atteinte buccale, **deux enquêtes** qui permettront d'améliorer la prise en charge des patients. L'une est à remplir par le patient (voir page 9) et l'autre par votre dentiste ou votre stomatologue (voir page 11, la lettre du docteur Duvert qui accompagne le questionnaire qui est page 12).

Si vous êtes concerné, prenez quelques minutes pour lire la lettre du docteur Duvert et remplir le questionnaire qui suit (page 8 et 9). Faites parvenir le questionnaire à Yolande Fontaine dont les coordonnées sont page 8. Elle se chargera de remettre tous les questionnaires au service du docteur Duvert.

Merci

Récapitulatif des activités de l'association

Depuis février 2012 : travail constant sur la question des refus de remboursement de nos médicaments spécifiques pour MBAI et des frais de transport vers les centres de référence.

En réponse aux appels des malades à ce sujet, interventions téléphoniques, par mails et par courrier postal auprès des médecins traitants, CPAM, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, Haute Autorité de Santé, Agence Française de Sécurité Sanitaires des Produits de Santé, Ministère de la santé, sénateurs et députés des commissions des affaires sociales du Sénat et de l'Assemblée nationale, directeur du 2^o Plan Maladies rares, Centres de référence, responsables des journaux locaux et nationaux, Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) ...

5 mars 2012 : Réunion téléphonique du Bureau pour finaliser les préparatifs de la rencontre du 17 mars.

17 mars 2012 : Rencontre et Assemblée Générale de l'APPF

26 mars 2012 : Josée de Felice et ISabelle Gentile se sont rencontrées à Paris pour une réunion de Travail

2 avril 2012 : Réponse à l'appel d'offre de l'AFSSAPS (devenue l'Agence nationale du médicament – ANSM) qui souhaitait, entre autres, aider les associations de malades à avoir des moyens financiers pour réaliser un projets permettant aux malades chroniques de mieux suivre leur traitement au long cours. Pas de réponse à ce jour...

11 avril 2012 : Participation de Josée à la réunion des centres de référence de la filière « dermatologie » à la Société Dermatologique de France à Paris.

13 avril 2012 : Yolande a participé à une rencontre pour l'éducation thérapeutique au CHU de Rouen

7 mai 2012 : Réunion téléphonique du Conseil d'Administration

13 mai 2012 : ISabelle, sa famille, et ses amis ont participé aux marches organisées par la fondation Groupama de l'Aisne au profit de l'APPF et de l'Ataxie de Friedrich.

Au programme : le matin, marche dans les bois de ST Michel (02) et visite de l'Abbaye, l'après midi, promenade guidée dans les marais de Liesse (02). Plus 200 marcheurs étaient présents sur les deux sites.

16 mai 2012 : Réunion téléphonique d'ISabelle avec Mme Clep pour l'élaboration de notre nouveau site Internet.

16 mai 2012 : Isabelle et Josée ont été interviewées par un journaliste du journal dermatologique « Immuno'logic ». L'article qui parle de notre association, paraîtra dans le prochain numéro à la rubrique « échos ».

31 mai 2012 : Josée a assisté à la journée trimestrielle d'information de l'Alliance des Maladies Rares à Paris (Commission éthique, Ateliers sur spécificité des maladies rares, problèmes du relais entre associations et professionnels de santé,...).

19 juin 2012 : Yolande a participé à une rencontre pour l'éducation thérapeutique au CHU de Rouen.

23 juin 2012 : Josée a assisté à l'Assemblée Générale de l'Alliance des Maladies Rares et au renouvellement d'une partie de son conseil d'administration (auquel, avec l'accord de l'APPF, Josée avait posé candidature pour, en particulier, mieux suivre la question des remboursements de médicaments et des transports... pas élue ... ce sera pour une prochaine fois !!).

27 juin 2012 : Josée et ISabelle se sont réunies pour une réunion de travail à Paris.

28 juin 2012 : Yolande a été interviewée par un journaliste. Elle a parlé de l'association et de ses actions au sein du CHU de Rouen. Ce journal est destiné aux dermatologues.

29 juin 2012 : Réunion téléphonique avec notre Conseil scientifique sur la question du refus des remboursements des médicaments.

4 juillet 2012 : Océane et ISabelle Gentile ont rencontré Terry Mac Donald et son amie Berna à Paris. Terry est membre du conseil d'administration de l'International Pemphigus Foundation. Rencontre informelle mais néanmoins intéressante.

10 juillet 2012 : Nouvelle réunion téléphonique avec notre Conseil scientifique pour rédaction d'une lettre à l'ANSM signalant les médicaments « hors autorisation de mise sur le marché » utilisés par nos 2 centres de référence pour soigner nos maladies bulleuses auto-immunes.

13 août 2012 : Réunion téléphonique de notre Conseil d'Administration

13 septembre 2012 : ISabelle s'est rendue à la remise des dons récoltés lors des deux marches organisée, en mai par la fondation Groupama de l'Aisne. Nous avons reçu 1071,50 au profit de notre association.

21 septembre 2012 : Josée a participé pour nous au « Forum des maladies rares et des médicaments orphelins » organisé par les entreprises du médicament (LEEM).

3 octobre 2012 : Réunion téléphonique de travail du Bureau

Et bien sûr,

- ✚ Les activités régulières du Bureau pour la gestion de l'APPF
- ✚ Les contacts réguliers avec les médecins afin de répondre aux différentes demandes des malades.
- ✚ Les réponses à vos mails, coups de téléphone et lettres avec envois de documents
- ✚ La rédaction des Lettres APPF et des Nouvelles APPF etc. ...

Dates à venir :

Jeudi 18 et 25 octobre 2012 : Yolande participera de deux rencontres pour l'éducation thérapeutique au CHU de Rouen.

Mercredi 24 octobre 2012 : Palais des Congrès de Versailles. Ouvert à toutes les associations membres de l'Alliance, le Forum Recherche co-organisé par l'AFM et l'Alliance Maladies Rares, est l'occasion de faire le point sur les avancées en termes de recherche et de traitement. Cette année, le thème retenu sera «Diagnostic et médecine personnalisée».

Mercredi 24 octobre 2012 : Yolande participera à un RDV avec les experts visiteurs pour les usagers.

Samedi 8 décembre 2012 : L'Alliance Maladies Rares organise une marche à Paris dans le cadre du Téléthon. Venez nombreux...

12, 13 et 14 décembre 2012 : Comme chaque année, l'APPF sera présente aux Journées Dermatologiques de Paris (JDP).

13 décembre 2012 : Rencontre avec les professionnels de santé, les malades et leur famille à la journée des associations, plus de 50 Associations seront représentées au CHU de Rouen.

Le 25/09/12 à Rouen

Madame, Monsieur,

Nous réalisons une étude sur la **prise en charge bucco-dentaires chez des patients souffrant de maladies bulleuses** (pemphigus ou pemphigoïde cicatricielle) dans le cadre du Centre de Référence National sur les Maladies Bulleuses Auto-Immunes, dans le service de dermatologie du Pr Joly au CHU de Rouen où vous êtes suivi.

Le but de cette étude est **d'établir une fiche conseil** pour vous et votre praticien (Chirurgien dentiste ou stomatologue) disponible dans notre service et sur le site internet du Centre de Référence des Maladies Bulleuses Auto-immunes, afin de permettre une prise en charge adaptée de vos soins dentaires.

Pour cela, nous avons établi un **questionnaire anonyme** qui vous prendra **quelques minutes** à remplir et qui nous permettra de **connaitre vos difficultés et vos attentes**.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre étude et de votre collaboration.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations

Dr Duvert-Lehembre,
Médecin référent du CRMBAI, et son équipe

Le questionnaire ci-dessous est à envoyer par courrier à :

Yolande Fontaine
111 rue Debussy
76410 Cléon

Ou par mail : yolandefontaine@aol.com

Yolande se chargera de remettre au docteur Duvert tous les questionnaires destinés aux patients. Merci de votre participation.

Questionnaire patient

SEXE :

AGE :

NOM DE LA MALADIE :

- 1) Au moment du début de la maladie et avant que le diagnostic soit posé, qui avez-vous consulté ? Combien de fois?

Chirurgien-dentiste ___ fois
 Stomatologue ___ fois
 Dermatologue ___ fois

- 2) Votre maladie bulleuse évolue depuis

< 1 an entre 1 et 3 ans entre 3 et 5 ans > 5 ans

- 3) Quel est son état actuel ?

rémission complète guérison partielle active

- 4) Quel **traitement** prenez-vous en ce moment ?

Corticothérapie générale (Cortancyl®)
 Corticothérapie locale (Solupred® en bains de bouche, dermoval-orabase)
 Immunosuppresseurs (Imurel®, Cellcept)
 Disulone

- 5) A quelle **fréquence** consult(i)ez-vous votre dentiste?

Avant la maladie:

< 1 fois tous les 5 ans
 entre 1 et 2 fois tous les 5 ans
 environ 1 fois tous les 2 ans
 1 fois/an
 plusieurs fois/an

Depuis la maladie:

< 1 fois tous les 5 ans
 entre 1 et 2 fois tous les 5 ans
 environ 1 fois tous les 2 ans
 1 fois/an
 plusieurs fois/an

- 6) Quels **soins** ont été réalisés par votre dentiste?

Avant la maladie:

traitement de carie dentaire
 détartrage
 avulsion dentaire
 prothèse fixe (couronne, bridge, implant)
 prothèse amovible (dentier partiel ou total)

Depuis la maladie:

traitement de carie dentaire
 détartrage
 avulsion dentaire
 prothèse fixe
 prothèse amovible

- 7) Quelle est l'**attitude du dentiste** depuis la maladie ?

Il est réticent à vous soigner
 Il contre-indique les soins
 Il vous prend en charge comme avant

8) Votre brossage des dents est
 normal sensible très douloureux impossible

9) **Saignez-vous** lors du brossage des dents ?

non
 oui, de façon intermittente
 oui, systématiquement
 brossage impossible

10) A quelle **fréquence vous bross(i)ez-vous** les dents ?

Avant la maladie:

2 à 3 fois par jour
 1 fois par jour
 moins d'une fois par jour
 jamais

Depuis la maladie:

2 à 3 fois par jour
 1 fois par jour
 moins d'une fois par jour
 jamais

11) Quel type de **brosse à dent** utilis(i)ez-vous ?

Avant la maladie:

Chirurgicale ultra-souple
 Souple
 Medium
 Mécanique
 Electrique

Depuis la maladie:

Chirurgicale ultra-souple
 Souple
 Medium
 Mécanique
 Electrique

12) Quel type de **dentifrice** utilis(i)ez-vous ?

Avant la maladie:

Classique
 Spécifique, prescrit par votre dentiste
 nom du produit :
 Impossible à utiliser

Depuis la maladie:

Classique
 Spécifique
 nom du produit :
 Impossible à utiliser

13) Utilisez-vous des **bains de bouche** ?

oui . quel type :
 non

Commentaires, suggestions :

quels sont vos principaux problèmes concernant l'hygiène bucco-dentaire, quelles améliorations souhaiteriez-vous ? Quelles sont vos attentes ?

**Courrier et questionnaire à remettre à votre dentiste ou stomatologue.
Ce sont eux qui enverront directement au centre de référence leur document complété. Merci**

Le 25/09/2012 à Rouen

Cher confrère,

Le service de Dermatologie du CHU de Rouen du professeur Joly est labellisé Centre de Référence pour la prise en charge des Maladies Bulleuses Auto-immunes (CRMBAI). Nous souhaitons recueillir votre opinion sur la possibilité ou non de réaliser différents soins dentaires chez des patients atteints de maladie bulleuse auto-immune (pemphigus et pemphigoïde cicatricielle) se traduisant par une gingivite érosive ou des lésions érosives siégeant sur les joues.

Les dermatoses bulleuses auto-immunes sont des maladies rares, chronique responsables d'une grande altération de la qualité de vie des patients. Ces patients sont le plus souvent traités par corticothérapie générale ou locale, parfois associée à des immunosuppresseurs. Aucune étude n'est disponible sur la possibilité de pratiquer des soins dentaires chez ce type de patients. Les dermatologues sont souvent démunis lorsque les patients leur demandent conseil pour les soins dentaires.

C'est pourquoi nous souhaitons recueillir votre avis et vous demandons quelques minutes pour remplir un questionnaire anonyme.

Grâce à vos conseils et votre expérience, le but est d'établir des fiches conseils pour les praticiens et pour les patients, qui pourraient ensuite être mises en ligne sur le site du centre de référence.

Nous vous remercions vivement du temps que vous voudrez bien consacrer à notre étude.

Le questionnaire vous prendra 5 minutes tout au plus pour répondre.

Merci de nous ré adresser le document soit par fax, au 02 32 88 88 55,

soit par mail : sophie.duvert-lehembre@chu-rouen.fr

ou par courrier à l'adresse suivante:

Docteur Sophie Duvert-Lehembre,

Clinique Dermatologique,

1 rue de Germont, 76031 Rouen cedex

Avec tous nos remerciements pour votre aide.

Nous vous prions de croire, cher confrère, en nos sentiments les plus reconnaissants.

Dr Duvert-Lehembre, médecin du centre de référence

Pr Pascal Joly, Coordonnateur du centre de référence

Clinique Dermatologique, Hôpital Charles Nicolle, CHU de Rouen

Questionnaire pour les professionnels

1) Quelle profession exercez-vous ?

Chirurgien-dentiste

Chirurgien maxillo-facial et stomatologue

2) Avez-vous déjà entendu parler de dermatoses bulleuses auto-immunes (DBAI), telles que :

pemphigus

oui

non

pemphigoïde cicatricielle

oui

non

3) Avez-vous déjà été consulté pour un avis diagnostique concernant ces pathologies ?

Oui

Non

4) Suivez-vous des patients atteints d'une de ces maladies ?

Oui

Non

5) Indiquez votre opinion sur la possibilité ou non de réaliser un **détartrage** chez ces patients dans les situations suivantes :

a. peut être réalisé chez un patient ayant encore quelques lésions érosives en bouche

Oui

Non

b. peut être réalisé chez un patient dont la maladie est contrôlée (plus d'érosions en bouche) mais recevant toujours une corticothérapie et éventuellement des immunosuppresseurs

Oui

Non

c. est contre indiqué chez ce type de patient quelque soit son état et son traitement:

Oui

Non

7) Quelle **technique de détartrage** utiliseriez-vous chez ces patients? :

révélateur de plaque au préalable

oui

non

crochet (manuel)

oui

non

ultrasons

oui

non

hydropulseur

oui

non

8) Indiquez votre opinion à propos du traitement des **caries dentaires** chez ces patients porteurs d'une maladie bulleuse auto-immune :

le traitement est contre-indiqué du fait de la maladie

je prescrirais volontiers des antibiotiques

le traitement peut se faire comme chez n'importe quel autre patient

je ne sais pas

9) Indiquez votre opinion à propos des **avulsions dentaires** chez ces patients:

le traitement est contre-indiqué du fait de la maladie

je prescrirais volontiers des antibiotiques

le traitement peut se faire comme chez n'importe quel autre patient

je ne sais pas

10) Pensez-vous que la confection d'une **couronne dentaire** puisse être envisageable chez les patients porteurs d'une maladie bulleuse auto-immune dans les situations suivantes:

- a. Malades ayant encore quelques érosions en bouche:
 Oui Non
- b. Malades contrôlés mais recevant encore une corticothérapie générale et/ou immunosuppresseurs à faibles doses:
 Oui Non
- c. Malade sevré de tout traitement :
 Oui Non

11) Pensez-vous que la confection **d'un bridge** puisse être envisageable chez les patients porteurs d'une maladie bulleuse auto-immune dans les situations suivantes:

- d. Malades ayant encore quelques érosions en bouche:
 Oui Non
- e. Malades contrôlés mais recevant encore une corticothérapie générale et/ou immunosuppresseurs à faibles doses:
 Oui Non
- f. Malade sevré de tout traitement :
 Oui Non

12) Pensez-vous que la confection **d'une prothèse amovible** puisse être envisageable chez les patients porteurs d'une maladie bulleuse auto-immune dans les situations suivantes:

- g. Malades ayant encore quelques érosions en bouche:
 Oui Non
- h. Malades contrôlés mais recevant encore une corticothérapie générale et/ou immunosuppresseurs à faibles doses:
 Oui Non
- i. Malade sevré de tout traitement :
 Oui Non

13) Pour **l'hygiène bucco-dentaire** vous conseillerez chez ces patients l'utilisation de :

- brosse à dent manuelle
- brosse à dent électrique
- jet interdentaire
- brossettes interdentaires
- révélateur de plaques
- bains de bouche : à quelle fréquence : _____
- de quel type : _____

Commentaires:

Coupon Réponse à remplir et à nous envoyer si vous voulez assister à notre prochaine rencontre le **Samedi 17 novembre 2012**.



Réponse pour le repas de la Réunion du 17 novembre 2012 à Paris

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Téléphone :
 Email :

Oui, je viendrai à la rencontre du 17 novembre 2012

Nous serons Personne(s)
 Nous réservons repas sans sel et repas avec sel

Si vous souhaitez apporter un plat, merci de prévenir Yolande

Afin de faciliter l'organisation, veuillez nous **répondre avant le 11 novembre**,

Document à retourner soit :

- *par courrier à Yolande Fontaine, 111 rue Debussy, 76410 Cléon ou*
- *par email : yolandefontaine@aol.com ou*
- *par Téléphone prévenez Yolande au 02 35 78 25 93*